

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste	Ingénieur Multimédia (H/F)
Nombre	Un (1) poste
Activités & tâches principales	- Piloter l'exploitation des équipements audiovisuels, multimédias et numériques des infrastructures sportives ; - Assurer le bon fonctionnement des systèmes d'affichage dynamique, écrans LED, murs d'images, panneaux de score, systèmes de diffusion vidéo et de sonorisation ; - Superviser les installations multimédias lors des manifestations sportives, institutionnelles et culturelles ; - Coordonner les interventions des prestataires spécialisés et contrôler la qualité des prestations réalisées ; - Veiller à l'intégration et à l'interopérabilité des systèmes multimédias avec les autres infrastructures techniques et informatiques ; - Participer au déploiement de solutions numériques visant à améliorer l'expérience des spectateurs, des organisateurs et des exploitants ; - Assurer une veille technologique sur les innovations en matière d'équipements audiovisuels et de diffusion multimédia ; - Élaborer les rapports techniques et proposer des actions d'amélioration continue des installations.
Qualifications & Compétences	- Maîtrise des systèmes audiovisuels professionnels ; - Connaissance des technologies de diffusion vidéo, de sonorisation et d'affichage dynamique ; - Gestion des équipements numériques et multimédias ; - Maîtrise des réseaux IP appliqués aux systèmes audiovisuels ; - Gestion de projets techniques et coordination de prestataires ; - Sens de l'organisation et rigueur ; - Réactivité et disponibilité ; - Esprit d'analyse et de résolution de problèmes ; - Capacité à travailler en équipe et en environnement événementiel ; - Curiosité technique et veille technologique.
Formation	Diplôme d'Ingénieur d'État en informatique, audiovisuel, multimédia, électronique, télécommunications ou équivalent.
Expérience	- Expérience professionnelle de 3 ans minimum dans la gestion ou la maintenance de systèmes audiovisuels et multimédias - Une expérience acquise au sein d'infrastructures complexes ou d'établissements recevant du public (stades, complexes sportifs, centres commerciaux, hôpitaux, hôtels, sites industriels, etc.) constitue un atout.

